

## **Colloque «Droit patrimonial de la famille : des personnes et des biens»**

**Organisé conjointement par la Chaire du notariat et la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil, Faculté de droit – Université de Montréal**

**Le mercredi 18 janvier 2012**

**13h00 à 17h30**

**Salon des professeurs de la Faculté de droit – Université de Montréal**

**Présentation du colloque :** Lors de ce colloque divers thèmes interpellant le droit patrimonial de la famille seront abordés. Les conférenciers s'intéresseront notamment aux modes de conjugalités dans les contextes québécois et français (mariage, union de fait, pacs), aux aliments de même qu'à quelques aspects du droit des successions et de la fiducie.

12h30 : Accueil des participants et inscription

### **13h00 SÉANCE I – PLURALITÉ DES CONJUGALITÉS : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ**

«Examen empirique de l'individualisation du droit de la famille québécois: le cas de la mère au foyer», par Me Dominique Barsalou, avocate

«L'union de fait au Québec : Quelle place pour la liberté individuelle ?», par le professeur Alain Roy, Faculté de droit, Université de Montréal

«L'union de fait au Québec : Quelle place pour la solidarité familiale ?», par le professeur Benoît Moore, Titulaire de la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil, Faculté de droit, Université de Montréal

«Les conjugalités en droit français», par le professeur Philippe Delmas St-Hilaire, Directeur du Master de droit notarial, Université Montesquieu - Bordeaux IV

15h00 PAUSE

### **15H30 SÉANCE 2 - CONJUGALITÉS ET PATRIMOINE : PROTECTION, GESTION, TRANSMISSION**

«Tendances jurisprudentielles et législatives en matière de pension alimentaire entre conjoints», par Me Johanne Clouet, avocate, doctorante et chargée de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

«Succession et obligation alimentaire», par la professeure Brigitte Lefebvre, Faculté de droit, Université de Montréal, Titulaire de la Chaire du notariat

«La fiducie comme outil de planification familiale», par la professeure Diane Bruneau, Faculté de droit, Université de Montréal

«La transmission des biens hors succession en droit international privé québécois», par le professeur Jeffrey Talpis, Faculté de droit, Université de Montréal